

## **Extrait du Registre des délibérations du Bureau**

### **Séance du Jeudi 12 Septembre 2019**

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - La City 4 Rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 5.1, 5.2, 7.1, 7.2, 7.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h10.

#### **Etaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON

#### **Etaient absents :**

M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Bernard GAVIGNET, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire de séance** : M. Gabriel BAULIEU

#### **Procurations de vote :**

**Mandants** : R. STEPOURJINE, E. MAILLOT, J. KRIEGER, Y. DELARUE, C. LIME, M. ZEHAF

**Mandataires** : F. TAILLARD, P. DUCHEZEAU, A. BLESSEMAILLE, M. DONEY, A. POULIN, M. LOYAT

Délibération n°2019/004849

Rapport n°3.3 - Participation du Grand Besançon au SIMI 2019 et au Sommet du Luxe 2020 par bons de commande à l'Agence Economique Régionale Bourgogne Franche Comté

## **Participation de Grand Besançon Métropole au SIMI 2019 et au Sommet du Luxe 2020 par bons de commande à l'Agence Economique Régionale Bourgogne Franche Comté**

**Rapporteur** : Dominique SCHAUSS, Vice-Président

**Commission** : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

<b>Inscription budgétaire</b>	
BP 2019 et PPIF 2019-2023 "Promotion économique et prospection"	Montant prévu au budget 2019 : 300 000 € Montant de l'opération : 22 000 € (SIMI) : 15 000 € (Sommet du Luxe)

### **Résumé :**

Conformément à la délibération du Conseil Communautaire du 17 décembre 2018, le bureau est compétent pour acter les bons de commande passés à une SPL (Société Publique Locale) dont Grand Besançon Métropole est actionnaire pour des montants inférieurs à 300 000 € HT. Dans ce cadre, il est soumis au bureau deux bons de commande de l'Agence Economique Régionale Bourgogne Franche-Comté relatifs d'une part à la participation de Grand Besançon Métropole au salon du SIMI 2019 (Salon de l'immobilier d'entreprise) pour 22 000 € et d'autre part au Sommet du luxe 2020 pour 15 000 €.

### **I. Participation au SIMI 2019 (22 000 €)**

La participation de Grand Besançon Métropole au salon du SIMI s'inscrit dans le cadre de sa stratégie de développement économique qui a fait de la notoriété et de la visibilité de son territoire, une priorité auprès des entreprises, mais aussi auprès des acteurs économiques qui sont leurs partenaires (investisseurs, promoteurs immobiliers, commercialisateurs, foncières).

La participation au SIMI est un atout majeur pour la promotion territoriale et la prospection en un lieu qui rassemble à la fois des territoires et des investisseurs immobiliers nationaux.

Le coût de la participation de Grand Besançon Métropole sur un espace collectif Bourgogne-Franche Comté, piloté et coordonné par l'Agence Economique Régionale Bourgogne-Franche-Comté est de à 22 000 €, soit le coût de l'emplacement du stand et les frais de publication sur les supports de communication du salon (catalogue notamment), des actions de communication ciblées (presse spécialisée, signalétique sur le salon, communiqué de presse, conférence de presse, communication digitale), catering, ainsi que des actions de prospection avant le salon.

La participation de Grand Besançon Métropole à ce salon est l'occasion de présenter l'offre immobilière et foncière de nombreuses opérations et notamment TEMIS Microtechniques, TEMIS Santé, le Parc des Marnières et le parc Nouvelle Ere et de manière plus globale l'ensemble des opportunités de développement sur son territoire.

### **II. Participation au Sommet du Luxe 2020 (15 000 €)**

#### **A/ Contexte**

L'Agence Economique Régionale de Bourgogne Franche-Comté est adhérente au Centre du Luxe et de la création, depuis octobre 2018. Elle a participé le 5 février 2019 au Sommet du Luxe, l'évènement annuel Centre du Luxe et de la création. Cet évènement est le 1er Sommet sur le luxe au monde. L'objectif est d'inventer et de construire les voies d'avenir du luxe à travers ses dimensions créatives, sociologiques et économiques. Cette grande conférence annuelle contribue à la promotion d'une réflexion transversale, riche et originale. Lieu d'échange et d'expression, le sommet inspire chaque année les idées, les projets et les courants qui animent en profondeur l'évolution de la «planète luxe». Il réunit plus de 500 participants issus de l'encadrement des grandes maisons de luxe, de la presse spécialisée...

Grand Besançon Métropole est actionnaire de l'AER BFC et à ce titre, souhaite travailler en partenariat avec l'agence et le Cercle du luxe sur la préparation du Sommet du luxe 2020 afin d'y valoriser la richesse, la diversité et le développement de l'écosystème du secteur luxe de Grand Besançon Métropole (entreprises, laboratoires, écoles, partenaires institutionnels...). Les communications de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de Grand Besançon Métropole, pour cette opération, seront étudiées pour former un ensemble cohérent qui renforcera la visibilité des deux partenaires.

#### B/ Descriptif et objectifs de la mission

- *Coût* : 15 000€
- *Préparation* :
  - Accompagnement des équipes de Grand Besançon Métropole dans la préparation de la participation à une table ronde lors du Sommet du Luxe 2020
  - Rédaction du portrait de l'intervenant sélectionné par Grand Besançon Métropole, en vue de sa diffusion dans la newsletter du Centre du luxe: 25000 abonnés, sur le site internet du Centre du Luxe, sur les réseaux sociaux du Centre du Luxe
  - Sur les réseaux sociaux
- *Accompagnement dans la réalisation de tous contenus et supports spécifiquement réalisés pour la manifestation*
  - Réalisation d'un contenu spécifique dans le magazine Influences édité par l'AER
  - Participation à une table ronde lors de l'évènement
  - Diffusion d'un support de communication de Grand Besançon Métropole remis dans les sacs des 500 participants lors de la manifestation
  - Diffusion d'une vidéo promotionnelle de l'écosystème du secteur luxe de Grand Besançon Métropole (entreprises, laboratoires, écoles, partenaires institutionnels...) pendant la table ronde
  - Présence de l'identité visuelle de Grand Besançon Métropole sur le power point de la table ronde

Dans ce cadre, il est soumis aux membres du Bureau deux bons de commande relatifs d'une part à la participation de Grand Besançon Métropole au salon du SIMI (Salon de l'immobilier d'entreprise 2019) et d'autre part au Sommet du luxe 2020, sur la base de 2 bons de commande édités par l'Agence Economique Régionale Bourgogne Franche-Comté relatifs d'une part à la participation de Grand Besançon Métropole au salon du SIMI (Salon de l'immobilier d'entreprise 2019) et d'autre part au Sommet du luxe 2020.

***M. A. BLESSEMAILLE(2), conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.***

**A l'unanimité, le Bureau :**

- **se prononce favorablement sur la participation de Grand Besançon Métropole au salon du SIMI 2019 (Salon de l'immobilier d'entreprise) sur la base d'un bon de commande de l'AER BFC à hauteur de 22 000 €,**
- **se prononce favorablement sur la participation de Grand Besançon Métropole au Sommet du luxe 2020 sur la base d'un bon de commande de l'AER BFC à hauteur de 15 000 €.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prennent pas part au vote : 2

Pour extrait conforme,  
Le Vice-Président suppléant,  
Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président